

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 08 MARS 2023

L'an deux mille vingt -trois, le huit Mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal lieu ordinaire de ses séances, la présidence Pascale ALBERT, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 28 Février 2023.

Etaient présents : Pascale ALBERT, Myriam BOUGARAN, Chantal VAUTRIN, Yveline TREBAOL, Geneviève LAURENT, Jacques RIOU, Maurice LUCAS, Philippe ABALAIN.

Etaient absent(s) excusé(s) : Armel GOURVIL (absent et excusé), Catherine PREMEL-CABIC (pouvoir à Pascale ALBERT).

Assistaient également au Conseil d'Administration : Anne-Lise JACOLOT, responsable du C.C.A.S

Le secrétariat a été assuré par : Chantal VAUTRIN.

Début de la séance : 17h05

La Vice-Présidente du C.C.A.S soumet le Procès-Verbal du vingt-deux Février deux mille vingt-trois à l'approbation du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration vote à l'unanimité le procès-verbal du conseil d'administration du vingt –deux février deux mille vingt-trois.

## Délibération n°2023-06 relative à l'approbation du Compte Administratif 2022

## Rapporteur: Pascale ALBERT

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 22 Février 2023, la délibération 2023-02 relative à l'approbation du Compte Administratif n'a pas atteint le quorum.

La Vice-Présidente du C.C.A.S, fait lecture du Compte Administratif du Budget du C.C.A.S de Bohars pour l'Exercice 2022.

Celui-ci s'établit, à la section de fonctionnement, à la somme 36 312.67 € en Dépenses et à la somme de 42 001.63 € en Recettes.

La balance générale fait apparaître un résultat global excédentaire de 5 688.96 €. La Section d'Investissement n'enregistre aucun mouvement pour l'année 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2022.

La Vice-Présidente rappelle, pour clôturer la séance, les différentes actions menées depuis le début d'année ainsi que les futures actions : l'inauguration du Tiers – Lieu sur la commune en janvier, le don du sang, la conférence et les ateliers sur le thème du Sommeil, les ateliers numériques, le « Forum Bien Vieillir » et le dispositif du maintien à domicile. La séance a été levée à 17h46.

La secrétaire de séance

Clant

La Vice-Présidente du C.C.A.S

Pascale ALBERT